délibérations 2011 - 110901- CR du 1er septembre

L'an deux mil onze, le premier septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 24 août 2011.

Etaient présents : Mme ROUGIER, M. DIDIER, Mme XIMENEZ, M. VILLEMIANE,

M. BOISSIERES, M. LESSEIGNE, , M. LIAL, Mme FRANCOIS, M. FRITSCH, M. CHAUGIER,

Mme AVANZINI

Procurations : M. BERNEDE a donné procuration à M. FRITSCH

Mme THOMAS a donné procuration à Mme XIMENEZ

Excusé : Mr LACAZE

Madame ROUGIER donne lecture du compte rendu de la précédente réunion. Il est voté à l'unanimité.

Mme FRANCOIS est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Soirée du 2 septembre

- Réunion de quartier Les Paponats du 9 septembre
- Rentrée scolaire (Travaux) SIVOS
- Voirie (signalisation) mise en place
- Bâtiments communaux (temple)
- Personnel communal et SIVOS
- Information CDC (transfert de police)
- SDEEG (compétence gaz)
- Fonciers
- Date du CAUE
- Divers :
 - Ø Animations (retransmission match)
 - Ø Motorigoles
 - Ø Nouveau sous-préfet
 - Ø Nouveau schéma intercommunal
 - Ø M. GEORGEVITCH
 - Ø Rappel réunion PLU du 14 septembre 13h 30 à 15 h 30

1- Animation Scènes d'été / théâtre le vendredi 2 septembre à 21 heures foyer Albert Lallier

2 - Repas de quartier le vendredi 9 septembre chez M. Patrick CASTAGNOL (rosé pêche, haricots/jambon avec du melon fromage brugnon pêche café)

3 - Rentrée scolaire :

La réunion de prérentrée aura lieu le 2 septembre.

Les effectifs sont à la baisse tant pour les enfants scolarisés que pour les inscriptions au ramassage scolaire (primaire 30 au lieu de 36 - secondaire 59 au lieu de 75)

Les travaux de réfection des cours de récréation (école maternelle et primaire) ont coûté **28.366,13 EUR** TTC. Une subvention est accordée par le Conseil Général de 11.000 EUR

L'entourage des arbres, revêtement drainant, dans la cour de l'école élémentaire a coûté **813,28 EUR** TTC (non subventionné).

Acquisition d'un second tableau blanc interactif doté de son vidéo projecteur pour la classe de CM2 pour un montant de **3.236,91 EUR** TTC. Subvention du Conseil Général de 1.082 EUR.

Pour ces deux investissements la Préfecture (DETR) a subventionné pour un montant de 9.248 EUR

Montant total des subventions obtenues *21.330 EUR*

La salle de motricité en maternelle ainsi que la classe de CE1 ont été repeintes. Achat et confection de rideaux occultant et ignifugés (+ des tringles) également pour la salle de motricité **1.235,69 EUR** TTC.

4- Voirie :

Les panneaux de signalisation des rues ont été commandés (75). Les nouvelles adresses seront communiquées à chaque administré. Possibilité de commander les plaques numérotations à la mairie.

Mise à disposition d'un radar de prévention par le Conseil Général pour limiter la vitesse en agglomération.

Le goudronnage de la route de la Catine va être refait par l'entreprise BOUIJAUD.

Problème d'entretien de l'espace paysager au rond point de la Guérenne. Le Conseil Général informe M. Georgevitch de l'obligation de laisser travailler les employés communaux, pour la sécurité de tous.

5 - Bâtiments communaux :

Temple : Suite à la comparaison des devis de l'entreprise CHAUGIER et des Chantiers de l'Entre-deux-Mers, les travaux seront finalement exécutés par cette association.

Terrain de football : L'homologation du stade est désormais caduque. Les filets seront prochainement sortis. Prochaine réunion CAUE pour le devenir de ce terrain le 6 septembre à 10 h.

Gymnase : Le planning pourra être établi après la réunion du 19 septembre avec toutes les associations.

M. CHAUGIER s'occupe des devis de réagréage du sol afin de constituer un dossier de demande de subvention.

6 - Personnel communal : Réunion de tout le personnel le 29 août dernier, Lydia et Bernadette vont réintégrer leur poste.

7 - Formation aux premiers secours PSC1 : Organisation d'une nouvelle cession pour le restant du personnel ainsi que pour des élus.....

8 - Information C.D.C. :

< Le Président de la CDC n'est pas favorable au transfert de compétence de la police du Maire concernant le SPANC, le syndicat des ordures ménagères ainsi que pour l'aire d'accueil des gens du voyage.

< Le Conseil Municipal **approuve** l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants, mais **ne se prononce pas** pour la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles, ni pour l'instauration de la taxe d'aménagement et du versement pour sous densité.

9 - Compétences gaz du SDEEG : Quels intérêts pour nous ?

10- Vente terrain M. FELIX : Demande de négociation sur le prix suivant celui des Domaines

11 - Divers :

3retransmission gratuite du match de rugby le 24 septembre à 10 h sur le mur peint du gymnase

3apéritif offert pour les Motorigoles le 1er octobre 18 h 30

3prochaine réunion carnaval le 21 septembre (Pineuilh s'interroge).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 h.